Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Imprimer

Réinitialiser

cerfa
N°12156*05

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#02 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
× en numéraire (argent) en nature	× première demande renouvellement (ou poursuite)	fonctionnement global × projets(s)/action(s)	× annuelle ou ponctuelle pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées https://lannuaire.service-public.fr/) :

☐ **État - Ministère** de la Cohésion des territoires
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.) DDETS

☐ **Conseil régional** Occitanie
Direction/Service Direction de l'Action Territoriale, de la Ruralité et de la Montagne

☐ **Conseil départemental** Gard
Direction/Service DGADS / Mission Politique de la Ville

☐ **Commune ou Intercommunalité** Vauvert
Direction/Service Politique de la ville

☐ **Établissement public** .....

☐ **Autre (préciser)** .....

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : LES AMIS DE T'ES IN T'ES BAT - EDIT & POLLUX

Sigle de l'association : ..... Site web: http://tntb.net

1.2 Numéro Siret : I5 I0 I0 I7 I6 I2 I9 I4 I3 I0 I0 I0 I3 I2 I

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : IW I1 I3 I2 I0 I0 I1 I9 I4 I2 I
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date I__I__I__I__I__I__I__I__I
Volume : I__I__I__I Folio : I__I__I__I Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : 1 rue de l'Hôtel de Ville

Code postal : 3 0 8 0 0 Commune : SAINT GILLES

Commune déléguée le cas échéant : .....

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Commune déléguée le cas échéant : .....

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)
Nom : LALLEMENT Prénom : Julie
Fonction : Présidente
Téléphone : 0 6 7 0 8 5 0 3 2 0 Courriel : julielallement@gmail.com

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)
Nom : Salvat Lebel Prénom : Maryse
Fonction : Chargée de production
Téléphone : 0 9 7 0 9 0 4 7 7 3 Courriel : developpement@tntb.net

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? ☐ oui ☐ non
Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	**attribué par**	**en date du :**
JEP	DDCS du GARD	28/08/20

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? ☐ oui ☒ non
Si oui, date de publication au Journal Officiel : I__I__I__I__I__I__

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? ☐ oui ☒ non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? *(indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)*

.....

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non ☒ oui ☐ Si oui, lesquelles?

.....

.....

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée : ☐

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : *Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.*	7
Nombre de volontaires : *Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)*	
Nombre total de salariés :	5
dont nombre d'emplois aidés	2
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	2
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents *Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association*	11

5. Budget[1] de l'association

Année 20.22 ou exercice du 01/01/22..... au 31/12/22.....

Budget supplémentaire - demande pluriannuelle

Suppression du budget - demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	11 660	**70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**	21 430
Achats matières et fournitures	10 265	**73 - Dotations et produits de tarification**	
Autres fournitures	1 395	**74 - Subventions d'exploitation[2]**	74 420
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	8 210	ETat	28 000
Locations	5 730	DDCS	6 000
Entretien et réparation	1 500	Politique de la ville	16 000
Assurance	180	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	800	Occitanie	5 000
62 - Autres services extérieurs	21 981	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	12 301	GARD	10 000
Publicité, publication	4 480		
Déplacements, missions	2 000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	3 200	Saint Gilles	1 700
63 - Impôts et taxes	0	Vauvert	1 000
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	54 049	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	41 679	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	6 720
Charges sociales	12 370	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		**75 - Autres produits de gestion courante**	50
		756. Cotisations	50
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		**76 - Produits financiers**	
67 - Charges exceptionnelles		**77 - Produits exceptionnels**	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		**78 - Reprises sur amortissements et provisions**	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		**79 - Transfert de charges**	
TOTAL DES CHARGES	95 900	**TOTAL DES PRODUITS**	95 900
Excédent prévisionnel (bénéfice)		**Insuffisance prévisionnelle (déficit)**	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE[3]			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		**87 - Contributions volontaires en nature**	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	0	**TOTAL**	0

[1] Ne pas indiquer les centimes d'euros.

[2] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

[3] Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Projet n°....

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique *6 - Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Projet supplémentaire - demande multi-projets

Suppression d'un projet - demande multi-projets

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? ☒ oui

☒ Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) de Vauvert

☐ Hors contrat de la ville

Intitulé :

Fabrique de médias : stages de découverte et de création médias pour les jeunes

Objectifs :

* Éduquer aux médias : comprendre comment se conçoit un scénario, se fabriquent les images...
- Observer, s'imprégner et restituer des connaissances du territoire
- Rencontrer, s'exprimer et débattre à partir de l'observation, de son opinion...
- Contribuer au développement de l'esprit critique

Description :

Edit & P0llux est une association engagée dans la promotion, l'éducation et le développement artistique et culturel depuis .. années. En ..., nous avons installé l'association dans un quartier populaire de Saint-Gilles, le centre ancien, qui est en QPV. Soutenu notamment par la DRAC, nous avons poursuivi notre activité auprès de différents publics, dans une volonté de brassage et de mixité culturelle et sociale. Pour cela, nous nous appuyons sur différentes techniques et artistes.

En 2021, la DRAC et le service politique de la ville VPC nous ont incité à proposer un projet qui couvrirait le champs de l'éducation aux médias dans le cadre du contrat de ville de Vauvert Petite Camargue. Nous avons rencontré le service jeunesse de Vauvert, tester quelques expériences durant les vacances d'Automne 2021 puis élaborer le projet suivant : création de 3 stages de découverte et création médias, vidéo et photo, durant 1 semaine, les après-midis de 14h à 17h lors des vacances de Printemps, Eté et Automne (3 stages au total). Les films/objets seront ensuite projetés le vendredi soir aux participants et à leurs familles et rediffusés dans un moment plus grand public (Médiathéque, festival d'audiovisuel ...). Le séances seront préparées les matins par l'intervenant. Les thèmes seront définis à l'avance dans le cadre d'une concertation entre TNTB/service jeunesse/jeunes. Ils pourront être liés à l'actualité locale ou nationale et les productions réalisées (films) pourront être utilisés pour concourir à des concours médias.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.
Ces stages sont à destination des jeunes âgés de 12 à 17 ans du QPV de Vauvert. Tous les jeunes sont ciblés mais ils devront être inscrits au service jeunesse.
Les ateliers peuvent accueillir jusqu'à 12 jeunes, ce qui représente 36 jeunes pour les 3 stages.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Veuillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :
Quartier des Bosquet entre autre.....

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) **:**

Deux intervenants artistiques travaillent avec les jeunes sur des objets définis collectivement avec eux.
L'équipe sera renforcé d'un médiateur culturel dont la mission principale est d'assister les intervenants dans la tenue des ateliers.
Une chargée de production se consacrera aux questions administratives, réglementaires et financières.
La dynamique partenariale avec différents acteurs n'est pas encore ancrée, mais nous essayerons d'en créer l'envie.
Nombre de personnes

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD	4	2
dont emplois aidés[4]		2
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?
☐ oui ☒ non Si oui, combien (en ETPT) : .....

Date ou période de réalisation : du (le) | 0 | 1 | 0 | 2 | 2 | 2 | au | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 |

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Nous ferons un bilan avec l'ensemble des partenaires pour déterminer les forces et faiblesses du projet. La satisfaction des jeunes sera également un élément que nous prendrons en compte.
Indicateurs :
- nombre de jeunes touchés par stage (garçons-filles ; QPV-non QPV ; par tranches d'âges)
Diffusion des films réalisés auprès des financeurs.

[4] Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Projet n°....

Budget supplémentaire - projet pluriannuel

Suppression du budget - projet pluriannuel

6. Budget[5] du projet

Année 2022 ou exercice du 01/01/22..... au 31/12/22.....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	**70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**	771
Achats matières et fournitures		**73 - Dotations et produits de tarification**	
Autres fournitures		**74 - Subventions d'exploitation[2]**	6 000
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	70	ANCT - Politique de la ville	2 000
Locations		DRAC	2 000
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	70		
62 - Autres services extérieurs	150	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Gard	1 000
Publicité, publication			
Déplacements, missions	150	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Commune de Vauvert Service jeun	1 000
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	6 551	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	6 551	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante		**75 - Autres produits de gestion courante**	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		**76 - Produits financiers**	
67 - Charges exceptionnelles		**77 - Produits exceptionnels**	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		**78 - Reprises sur amortissements et provisions**	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		**79 - Transfert de charges**	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	6 771	**TOTAL DES PRODUITS**	6 771
Excédent prévisionnel (bénéfice)		**Insuffisance prévisionnelle (déficit)**	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE[7]			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		**87 - Contributions volontaires en nature**	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	0	**TOTAL**	0

La subvention sollicitée de.....€, objet de la présente demande représente .....% du total des produits du projet

(montant sollicité/total du budget) x 100.

[5] Ne pas indiquer les centimes d'euros.

[6] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

[7] Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Lepolard David

représentant(e) légal(e) de l'association Les Amis de T'es in T'es bat

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci[8].

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives[9], comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)[10] :

☒ inférieur ou égal à 500 000 €
☐ supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 5000 € au titre de l'année ou exercice 20.22
..... € au titre de l'année ou exercice 20....
..... € au titre de l'année ou exercice 20....
..... € au titre de l'année ou exercice 20....

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
=> Joindre un RIB

Fait, le 13/01/22 à Saint Gilles

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

YEAH !
DVD'COLLECTIF/T'ES IN T'ES BAT/
VIDEOS/CREATION/NUMERIQUE/ESSAIS/
www.tesintesbat.com/2005/tesintesbat@gmail.com

[8] "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

[9] Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

[10] Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Réglement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 *bis*. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.